

1.6 Portrait de la personne morale actionnaire de l'entreprise qui fait la demande, le cas échéant							
Si vous avez inscrit une personne morale, nommez chacun des administrateurs et actionnaires de cette personne morale.							
Nom de la personne morale visée par ce portrait :					Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :		
Nommer les personnes physiques administrateurs et actionnaires* de l'entreprise (*avec ou sans droit de vote)					Catégorie (administrateur ou actionnaire)		% d'actions avec droit de vote (le cas échéant)
M.	M <sup>me</sup>	Nom	Prénom		Adm.	Act.	
Nommer chacune des personnes morales et des fiducies actionnaires de l'entreprise <b>IMPORTANT</b> – Pour chacune des personnes morales inscrites, remplissez la section 1.6					Type (personne morale ou fiducie)		% d'actions avec droit de vote (le cas échéant)

Nom de la personne morale visée par ce portrait :					Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :		
Nommer les personnes physiques administrateurs et actionnaires* de l'entreprise (*avec ou sans droit de vote)					Catégorie (administrateur ou actionnaire)		% d'actions avec droit de vote (le cas échéant)
M.	M <sup>me</sup>	Nom	Prénom		Adm.	Act.	
Nommer chacune des personnes morales et des fiducies actionnaires de l'entreprise <b>IMPORTANT</b> – Pour chacune des personnes morales inscrites, remplissez la section 1.6					Type (personne morale ou fiducie)		% d'actions avec droit de vote (le cas échéant)

Nom de la personne morale visée par ce portrait :					Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :		
Nommer les personnes physiques administrateurs et actionnaires* de l'entreprise (*avec ou sans droit de vote)					Catégorie (administrateur ou actionnaire)		% d'actions avec droit de vote (le cas échéant)
M.	M <sup>me</sup>	Nom	Prénom		Adm.	Act.	
Nommer chacune des personnes morales et des fiducies actionnaires de l'entreprise <b>IMPORTANT</b> – Pour chacune des personnes morales inscrites, remplissez la section 1.6					Type (personne morale ou fiducie)		% d'actions avec droit de vote (le cas échéant)

\* Au besoin, vous trouverez d'autres pages dans le site Web du ministère de la Famille afin de remplir le portrait de la personne morale actionnaire de l'entreprise qui fait la demande.